

LETTRE OUVERTE AU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

LA SANTÉ À DOMICILE À BOUT DE SOUFFLE

Monsieur le président,

La santé à domicile est en péril. Dans le projet de loi de financement de la Sécurité sociale pour 2019, il est demandé aux professionnels de ce secteur de réaliser 150 millions d'euros d'économie sur les prestations délivrées aux patients sur l'ensemble du territoire. Une coupe franche qui risque de fragiliser l'offre de soins de proximité **alors même que les besoins n'ont jamais été aussi importants.**

Cette approche purement comptable, et qui n'a aucun sens, est particulièrement dangereuse pour les malades eux-mêmes. Acteurs essentiels de la chaîne de soins, les Prestataires de santé à domicile (PSAD) accompagnent au quotidien les patients et leurs aidants. Ils interviennent dans le champ de la maladie chronique ou aiguë (maladies respiratoires, diabète, Parkinson, cancers...) et de la perte d'autonomie liée à l'âge ou au handicap.

Asphyxier ainsi la santé à domicile, c'est remettre en question le maintien à domicile de plus de 2 millions de personnes en situation de fragilité.

Asphyxier ainsi la santé à domicile, c'est risquer une baisse de la qualité de l'accompagnement, des prestations et des dispositifs médicaux délivrés à domicile.

Asphyxier ainsi la santé à domicile, c'est mettre en péril des milliers d'emplois qualifiés et non délocalisables.

Asphyxier ainsi la santé à domicile, c'est demander aux professionnels de soigner gratuitement 3 nouveaux patients sur 4.

C'est pourquoi nous vous demandons de revenir sur le montant d'économie attendu, dans l'intérêt des patients et des milliers de professionnels du secteur.

En prenant le temps de la concertation, nous pouvons faire mieux! Face aux enjeux majeurs que représentent le vieillissement de la population et le transfert de prises en charge de l'hôpital vers le domicile, nous pouvons créer des modèles innovants, à la fois moins coûteux et plus efficaces, pour des patients désireux de suivre leurs traitements chez eux. Monsieur le président, prenons le temps de la concertation et construisons ensemble un système de santé ambitieux, juste et pérenne au service des patients.

81%

DES FRANÇAIS
SOUHAITENT POUVOIR
SUIVRE LEURS
TRAITEMENTS CHEZ EUX

Viaoice – novembre 2017

2 millions

DE PATIENTS
BÉNÉFICIENT
DE PRESTATIONS
DE SANTÉ À DOMICILE

1000

STRUCTURES
ASSOCIATIVES OU PRIVÉES
DANS TOUTE
LA FRANCE